

COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DECISION N° 035/2023 : **COMMANDE PUBLIQUE**
Procédure relative à la location, l'installation et la maintenance
de photocopieurs multifonctions
Déclaration sans suite pour cause d'infructuosité

LE MAIRE DE GREZIEU-LA-VARENNE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2152-3, R.2185-1 et R.2185-2,

VU la délibération n° 038/2022 du 9 mai 2022, portant actualisation de la délégation d'attributions du conseil municipal au maire, pour la durée de son mandat, afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la consultation lancée le 16 novembre 2023, selon une procédure adaptée, pour la location, l'installation et la maintenance de photocopieurs multifonctions,

CONSIDERANT, d'une part, qu'une offre est arrivée hors délai et, d'autre part, que les deux offres reçues dans le délai prescrit sont considérées comme inacceptables,

DECIDE

DE DECLARER SANS SUITE pour cause d'infructuosité la procédure relative à la location, l'installation et la maintenance de photocopieurs multifonctions.

Grézieu-la-Varenne, le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

